

RCS : CANNES  
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00076  
Numéro SIREN : 518 675 566  
Nom ou dénomination : 1862 WINES AND SPIRITS

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt 3901

Formulaire obligatoire (article 33 A du code général des impôts)

Arrive au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes le 04/09/2018

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 1862 WINES AND SPIRITS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>				
Adresse de l'entreprise : <b>5 RUE MARECHAL JOFFRE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>				
Numéro SIRET * <b>5 1 8 6 7 5 5 6 6 0 0 0 2 1</b>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N, clos le, <b>31122017</b>	N-1 <b>31122016</b>			
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>			
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement * AB				
		Frais de développement* CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	24 599	5 918	18 681	18 000
		Fonds commercial (1) AH	290 400		290 400	290 400
		Autres immobilisations incorporelles AJ				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains AN				
		Constructions AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	5 716	5 354	363	708
		Autres immobilisations corporelles AT	212 677	135 721	76 956	94 710
		Immobilisations en cours AV				
		Avances et acomptes AX				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
		Autres participations CU				
		Créances rattachées à des participations BB				
Autres titres immobilisés BD		5 187		5 187	5 096	
Prêts BF						
Autres immobilisations financières * BH		1 435		1 435	1 435	
<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>540 014</b>	<b>146 993</b>	<b>393 021</b>	<b>410 349</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT	682 672		682 672	543 288
	<b>CREANCES</b>	Avances et acomptes versés sur commandes BV				4 711
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	63 561		63 561	29 936
		Autres créances (3) BZ	37 584		37 584	41 374
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	26 842		26 842
Disponibilités CF	87 102			87 102	100 170	
Charges constatées d'avance (3) * CH	16 206			16 206	8 883	
<b>TOTAL (III)</b> CJ		<b>913 967</b>		<b>913 967</b>	<b>776 903</b>	
<b>Comptes de régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI) CN					
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b> CC	<b>1 453 981</b>	<b>146 993</b>	<b>1 306 988</b>	<b>1 187 252</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 435	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SARL 1862 WINES AND SPIRITS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....800.000..... )	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	69 614	33 946
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>128 871</b>	<b>115 668</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>1 078 485</b>	<b>1 029 614</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	468	3 868
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	167 382	104 708
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 939	28 080
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 714	20 982
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>228 503</b>	<b>157 638</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 306 988</b>	<b>1 187 252</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	228 503	157 638	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : <b>SARL 1862 WINES AND SPIRITS</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 404 422	FB		FC	1 404 422	1 243 506	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	33 059	FH		FI	33 059	21 967	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 437 481	FK		FL	1 437 481	1 265 473	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 415	28 449	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 702	2 220	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>1 442 597</b>	<b>1 296 142</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 078 550	878 214	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(139 384)	(79 150)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	3 270	7 324	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	131 796	123 974	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 483	2 397	
	Salaires et traitements *					FY	125 882	134 321	
	Charges sociales (10)					FZ	42 050	23 949	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	21 570	23 198
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	1 194	20 787		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>1 268 409</b>	<b>1 135 013</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>174 188</b>	<b>161 129</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 193	2 363	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		22	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>2 193</b>	<b>2 385</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS	119	191	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>119</b>	<b>191</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>2 074</b>	<b>2 193</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>176 262</b>	<b>163 323</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SARL 1862 WINES AND SPIRITS</b>				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		31 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 583		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	<b>4 583</b>	<b>31 000</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7	31 209	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	<b>7</b>	<b>31 209</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	<b>4 576</b>	<b>(209)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	51 967	47 446		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	<b>1 449 374</b>	<b>1 329 527</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	<b>1 320 503</b>	<b>1 213 859</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>				HN	<b>128 871</b>	<b>115 668</b>	
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 415	8 296	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	380	379		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PENALITES				7			
PRIX DE CESSION IMMOB						4 583	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

**1862 WINES AND SPIRITS**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 800.000 euros**  
**Siège Social : 5 Rue Maréchal Foch 06400 CANNES**  
**R.C.S CANNES B 518.675.566**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 Juin 2018**

L'an 2018,

Le 29 Juin, à 17 heures,

Les associés de 1862 WINES AND SPIRITS, société à responsabilité limitée au capital de 800000 euros, divisé en 10000 parts de 80 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social , sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Les associés présents ou représentés possédant plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

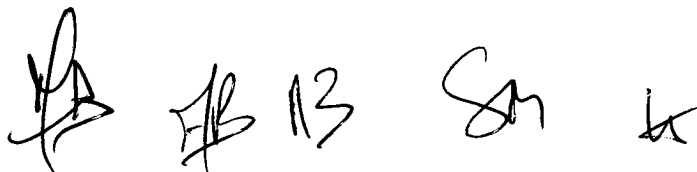
L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé THORON, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du co gérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :



- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 128.871 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice ainsi qu'il suit :

 Five handwritten signatures in black ink, arranged horizontally. From left to right: a stylized signature, the letters 'AZ', a signature that appears to be 'SM', another stylized signature, and a final signature that looks like 'L'.

Au compte Autres Réserves	48.871 Euros
Distribution de dividendes	80.000 Euros
Soit 8 euros par part	

L'Assemblée Générale prend acte que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, les revenus distribués aux actionnaires personnes physiques supportent un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30% soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée Générale décide que les dividendes seront mis en paiement à compter du mois suivant la présente assemblée.

Par ailleurs afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice 2014 : 80.000 euros soit 8 euros par part.  
 Exercice 2015 : 80.000 euros soit 8 euros par part.  
 Exercice 2016 : 80.000 euros soit 8 euros par part.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice.

L'intéressé n'ayant pas pris part au vote des conventions le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération brute du cogérant Monsieur Hervé THORON qui s'est élevée à 45.006 euros dont 5.439 euros de prime de fin d'année.

Elle approuve également les cotisations sociales obligatoires du cogérant Monsieur Hervé THORON qui se sont élevées à 24.422 euros et les cotisations sociales facultatives qui se sont élevées à 8.825 euros.

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération brute mensuelle de Monsieur Hervé THORON à 3.290,33 euros pour l'exercice 2017.



L'Assemblée Générale prend acte que l'autre cogérant Monsieur Albert BOGE n'a perçu aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

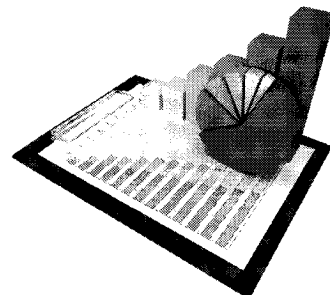
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés.



## Etats financiers au 31/12/2017

# ANNEXE



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 306 988** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 449 374** euros et un total **charges** de **1 320 503** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **128 871** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 294 €.

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	80,0000	800 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>10 000,00</b>	<b>80,0000</b>	<b>800 000,00</b>

--

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	314 000		999			314 999
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>314 000</b>		<b>999</b>			<b>314 999</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 716					5 716
	Instal., agencement, aménagement divers	196 618					196 618
	Matériel de transport	13 960				13 960	
	Matériel de bureau, mobilier	12 908		3 152			16 060
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>229 202</b>		<b>3 152</b>		<b>13 960</b>	<b>218 393</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	5 096		91			5 187
	Prêts et autres immobilisations financières	1 435					1 435
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 531</b>		<b>91</b>			<b>6 622</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>549 733</b>		<b>4 242</b>		<b>13 960</b>	<b>540 014</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 600	318		5 918
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 600</b>	<b>318</b>		<b>5 918</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 008	346		5 354
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	113 183	19 662		132 845
	Matériel de transport	13 115	845	13 960	
	Matériel de bureau, mobilier	2 478	398		2 876
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>133 784</b>	<b>21 251</b>	<b>13 960</b>	<b>141 075</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>139 384</b>	<b>21 570</b>	<b>13 960</b>	<b>146 993</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	682 672	543 288	139 384	
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	682 672	543 288	139 384	
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Production stockée ( Total II + Total III )</b>				

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 435	1 435	
	Clients douteux ou litigieux	2 930	2 930	
	Autres créances clients	60 631	60 631	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 135	6 135	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	31 449	31 449	
Charges constatées d'avances	16 206	16 206		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>118 786</b>	<b>118 786</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	167 382	167 382		
	Personnel et comptes rattachés	26 652	26 652		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 247	12 247		
	Impôts sur les bénéfices	12 325	12 325		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	715	715		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	468	468		
Autres dettes	8 714	8 714			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>228 503</b>	<b>228 503</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	468				

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	290 400	
<b>TOTAL</b>	<b>290 400</b>	

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>35 600</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>1 823</b>
<i>FOURN. FACT. NON PARV.</i>	<i>1 823</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>33 777</b>
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>1 549</i>	
<i>AUTRES CHARG.PERS.A</i>	<i>18 541</i>	
<i>ORG. SOC. CH. A PAYER TNS</i>	<i>725</i>	
<i>ORG. SOC. CH. S/ CP</i>	<i>576</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A P</i>	<i>1 483</i>	
<i>ORG. SOC. CH. A PAYER SALARIES</i>	<i>10 188</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>715</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		16 206	16 206
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>16 206</b>

ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2017
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--



Direction Générale des Finances Publiques

# IMPOT SUR LES SOCIETES

Titre à date du service

Exercice ouvert le **01012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)   
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD   
Si une autre année soumise en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration: SIE CANNES VILLE, 16 BD. LEADER, 06153 CANNES LA BOCCA CEDEX  
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement:

## A IDENTIFICATION

SARL 1862 WINES AND SPIRITS  
5 RUE MARECHAL JOFFRE

Identification du destinataire:

06400 CANNES  
651 Insp. IFU, 338607 N° dossier, 51867556600021 N° Siret

## B ACTIVITE

Preciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement:

Activités exercées (souligner l'activité principale): **VENTE DE VINS, LIQUEURS**  
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:   
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET:

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal: Bénéfice imposable au taux de 33,33%: 107 768; Bénéfice imposable au taux de 28%: 36 880; Bénéfice imposable au taux de 15%: 38 120; Déficit (report de la ligne XO du 2038A ou 372 du 2033B):

2 Plus-values: Plus-values à long terme imposables au taux de 15%; Plus-values à long terme imposables au taux de 13%; Autres plus-values imposables au taux de 19%; Plus-values à long terme imposables au taux de 0%; Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher le cas échéant le cas). Des abattements ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.  
Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Pôle de compétitivité   
Entreprises nouvelles art. 44 septies  Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de reconstruction de la déense art. 44 terdecies   
Sociétés d'investissement immobiliers cotés  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus imposables de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2065

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%:

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA  Viseur conventionné   
Nom, adresse, téléphone, télécopie:  
- Professionnel de l'expertise comptable: AUDIT CONSULTING GROUP  
- Conseil:  
- CGA:  
N° d'agrément du CGA:

*Copie certifiée conforme à l'originale*  
1 BOULEVARD CARNOT  
06400 CANNES  
A CANNES le 29/10/18  
Signature et qualité du déclarant: THORON HERVE GERANT

**1862 WINES AND SPIRITS**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 800.000 euros**  
**Siège Social : 5 Rue Maréchal Joffre 06400 CANNES**  
**R.C.S CANNES B 518.675.566**

**RAPPORT DE GESTION**  
**de la gérance à l'Assemblée Générale**  
**Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2018**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2017 est à nouveau très satisfaisant et se solde par un bénéfice de 128.871 euros (115.667,90 euros en n-1). Le chiffre d'affaires progresse encore par rapport à n-1 alors que nos charges d'exploitation restent maîtrisées.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons maintenir notre développement de chiffre d'affaires tout en continuant à maîtriser au mieux nos charges d'exploitation et nos marges.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Néant.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Néant.

bt

- Changement de présentation et de méthode d'évaluation des comptes

Néant.

**RESULTATS - AFFECTATION**

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.437.481 euros (1.265.473 euros en n-1).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 125.882 euros (134.321 euros en n-1).

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 42.050 euros (23.949 euros en n-1).

L'effectif salarié moyen s'élève à 1.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.268.409 euros (1.135.013 euros en n-1).

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 174.188 euros (161.129 euros en n-1).

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 2.074 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 176.262 euros (163.323 euros en n-1).

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 4.576 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 51.967 euros,

l'exercice clos le 31 Décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 128.871 euros (115.668 en n-1).

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128.871 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice ainsi qu'il suit :



Au compte Autres Réserves	48.871 Euros
Distribution de dividendes Soit 8 euros par part	80.000 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.078.485 euros.

Par ailleurs afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice 2014 : 80.000 euros soit 8 euros par part.  
Exercice 2015 : 80.000 euros soit 8 euros par part  
Exercice 2016 : 80.000 euros soit 8 euros par part

- Rémunération du cogérant

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération de Monsieur Hervé THORON, cogérant.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

**LA GERANCE**

